Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Mauférrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Foulbec
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guenouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

REUNION DU COMITE SYNDICAL

Après avoir été légalement convoqué, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni **le Jeudi 15 décembre 2022 à 18 heures** à la salle des fêtes à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Madame Virginie CAROLO-LUTROT, Vice-présidente du PnrBSN, en l'absence Jacques CHARRON, Président du PnrBSN.

ETAIENT PRESENTS EN TANT QUE DELEGUES :

- **du Conseil Régional de Normandie**
  Mme CAROLO-LUTROT

- **du Conseil Départemental de la Seine-Maritime**
  M. TERRIER

- **du Conseil Départemental de l'Eure**

- **de la Métropole Rouen Normandie**
  M. DELALANDRE

- **de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole**

- **de Caux Seine Agglo**
  M. PERALTA

- **de la Communauté de Communes Yvetot-Normandie**
  Mme HEUDRON

- **de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle**

- **de la Communauté de Communes Roumois Seine**
  M. PECOT

- **de la Communauté de Communes du Pays d'Honfleur-Beuzeville**

- **COMMUNES DE LA SEINE-MARITIME**
  MMES AIRAULT *(Saint-Pierre-de-Manneville)*, DESSAUX *(Rives-en-Seine)*, GODARD *(Saint-Paër)*, LELOUP *(Duclair)*, PORTAIL *(Jumièges)*

  MM. ALLAIS *(Duclair)*, AUGEREAU *(Bois-Himont)*, BOULNOIS *(Yville-sur-Seine)*, FERAY *(Allouville-Bellefosse)*, GENET *(Norville)*, GRAS *(Saint-Martin-de-Boscherville)*, HAUCHARD *(maire de Saint-Gilles-de-Crétot)*, HAUCHARD *(Yvetot)*, LEGRAND *(maire de Louvetot)*, LEPRINCE *(Vatteville-la-Rue)*, LEVILLAIN *(Canteleu)*, MIGRAINE *(Arelaune-en-Seine)*, POTHIER *(Notre Dame de Bliquetuit)*, RENAULT *(La Cerlangue)*

- **COMMUNES DE L'EURE**
  MMES DUPERON-MIGNOT *(Hauville)*, DUTILLOY *(Pont-Audemer)*, LEGENDRE *(Saint-Samson-de-la-Roque)*, MUTA *(Routot)*, ROSA *(Pont-Audemer)*

  MM. BRIENT *(Le Landin)*, EDELINE *(Sainte-Opportune-la-Mare)*, FAYEL *(Vieux-Port)*, LECOMTE *(Bouquelon)*, LEBELLOIS *(Berville-sur-Mer)*, MARGOT *(La Haye-de-Routot)*, MAUPIN *(Caumont)*, SIMON *(Saint-Aubin-sur-Quillebeuf)*, VERHAEGHE *(La Haye-Aubrée)*

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70
E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Foulbec
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

AVAIENT DONNE POUVOIR :

- Mme BEAUFILS *(Le Trait)* a donné pouvoir à Mme PORTAIL *(Jumièges)*
- Mme DARTIGUES *(Sahurs)* a donné pouvoir à Mme AIRAULT *(Saint-Pierre-de-Manneville)*
- Mme DELMAS *(Yainville)* a donné pouvoir à Mme GODARD *(Saint-Paër)*
- Mme DENIAU *(Yvetot)* a donné pouvoir à M. HAUCHARD *(Yvetot)*
- Mme DUONG *(Manneville-sur-Risle)* a donné pouvoir à M. LEPRINCE *(Vatteville-la-Rue)*
- Mme GODEBOUT *(Saint-Nicolas-de-la-Haie)* a donné pouvoir à M. HAUCHARD *(Saint-Gilles-de-Crétot)*
- Mme HOUSSAYE *(Communauté de commune du Pays d'Honfleur-Beuzeville)* a donné pouvoir à Mme HEUDRON *(Communauté de commune Yvetot-Normandie)*
- Mme LEGRAS *(Maulévrier-sainte-Gertrude)* a donné pouvoir à Mme MUTA *(Routot)*
- Mme LEMOINE *(Saint-Vigor-d'Ymonville)* a donné pouvoir à M. RENAULT *(La Cerlangue)*
- Mme RISCHMANN *(Heurteauville)* a donné pouvoir à M. MIGRAINE *(Arelaune-en-Seine)*
- Mme SIMON *(Communauté de communes Roumois Seine)* a donné pouvoir à M. PECOT *(Communauté de communes Roumois Seine)*
- Mme TARAVEL-CONDAT *(Rives-en-Seine)* a donné pouvoir à Mme DESSAUX *(Rives-en-Seine)*

- M. BELLANGER *(Président du Conseil départemental de la Seine-Maritime)* a donné pouvoir à M. TERRIER *(Conseiller départemental de la Seine-Maritime)*
- M. CALMESNIL *(maire de Marais-Vernier)* a donné pouvoir à Mme LEGENDRE *(Saint-Samson-de-la-Roque)*
- M. CORITON *(Caux Seine Agglo)* a donné pouvoir à Julien Delalandre (*Métropole Rouen Normandie)*
- M. de BELLOY *(maire de Saint-Maurice-d'Etelan)* a donné pouvoir à M. GENET *(Norville)*
- M. Jean DELALANDRE *(Conseiller régional)* a donné pouvoir à Mme CAROLO-LUTROT *(Vice-présidente de la Région Normandie)*
- M. DESMOULINS *(Quevillon)* a donné pouvoir à M. BOULNOIS *(Yville-sur-Seine)*
- M. FERON *(maire d'Anquetierville)* a donné pouvoir à M. LEGRAND *(Louvetot)*
- M. GALLET *(Canteleu)* a donné pouvoir à M. LEVILLAIN *(Canteleu)*
- M. LETHUILLIER *(Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole)* a donné pouvoir à M. PERALTA *(Caux Seine Agglo)*
- M. MENG *(maire de La Bouille)* a donné pouvoir à GRAS *(Saint-Martin-de-Boscherville)*
- M. SADE *(Barneville-sur-Seine)* a donné pouvoir à M. MAUPIN *(Caumont)*
- M. VEZIER *(Le Mesnil-sous-Jumièges)* a donné pouvoir à *Mme* LELOUP *(Duclair)*

ETAIENT EXCUSES :

Mmes CAQUELARD *(Hautot-sur-Seine)*, DELAMOTTE *(Quillebeuf-sur-Seine)*, DUTILLOY *(Pont-Audemer)*, EUDIER *(Vice-présidente de la Région Normandie)*, GABRIEL *(Berville-sur-Seine)*, GOUJON (*Métropole Rouen Normandie*), GUERIN *(Saint-Pierre-du-Val)*, JEAMMET *(Saint-Mards-de-Blacarville)*, JOUIN *(Foulbec)*, LALOI *(Conseillère régionale)*, LEMAUX *(Conteville)*, MAILLARD *(Tancarville)*, MANZANARES *(Conseillère départementale de la Seine-Maritime)*, PRESLES *(maire de Bourneville-sainte-Croix)*, SOMMIER *(Le Perrey)*

MM BASSOT *(Touffreville-la-Corbeline)*, BAUER *(Honguemare-Guénouville)*, BERTIN *(Hénouville)*, BONENFANT *(Conseiller départemental de l'Eure)*, BONFILS *(Saint-Arnoult)*, BOUET *(Corneville-sur-Risle)*, CANTEREL *(Petiville)*, CARMAN (*Bourg-Achard*), CAVELIER *(maire de Saint-Nicolas-de-la-Taille)*, DELLERIE *(maire de Sandouville)*, DURAND *(Bardouville)*, DUVAL *(Port-Jérôme-sur-Seine)*, DOUYERE *(Saint-Aubin-de-Crétot)*, GAVARD-GONGALLUD *(Conseiller départemental de l'Eure)*, GESBERT *(maire de Saint-Sulpice-de-Grimbouville)*, HOUBRON (*Conseiller régional*), LEBRETON *(Etreville)*, LEFEBVRE *(Auzebosc)*, LEROY *(Tocqueville)*, MARIE *(Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle)*, MARIE *(Trouville-la-Haule)*, MAUPOINT *(maire d'Aizier)*, MULLER *(Mauny)*, ROUSSEL *(Le Trait)*, VALLEE *(Saint-Clair-sur-les-Monts)*, VASSE *(Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole)*, VIGE *(Anneville-Ambourville)*

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mme DANIEL *(Association Des camps sur la comète)* et MM. MARTOT *(Président du Conseil de Développement Durable du Territoire du Parc)*, VIGER *(Association Des camps sur la comète)*

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70
E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

DÉLIBÉRATION COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Date de convocation	08/12/2022
Nombre en exercice	104
Nombre de voix maximum	194
Nombre de présent	39
Nombre de pouvoirs	24
Total présents et pouvoir	63
Représentant nombre de voix	101
Nombre de voix pour	101
Nombre de voix contre	0
Nombre de voix « abstentions »	0
Nombre de voix des représentants ne participant pas au vote	0
Date d'affichage	

N° 2022-12-131/EC

Ambition 3	Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune
Objectif Stratégique	
Objectif Opérationnel	
Analytique	

APPEL A CANDIDATURE POUR L'ESCAPADE NATURE 2023

La première Escapade Nature, colonie de vacances itinérante pour les 13-17 ans, a été organisée en août 2022. Testée dans un premier temps par 5 communes du Parc, dont les élus volontaires ont formé un groupe de travail au sein de la commission Education et Culture, cette première édition a fait l'objet d'un bilan très positif avec le prestataire de la direction du séjour (l'association Des Camps sur la Comète), les 5 communes concernées et le Parc.

Le groupe de travail de la commission Education et Culture propose de réorganiser une Escapade Nature en 2023 en l'élargissant à toutes les communes du Parc. Pour cela un appel à candidature sera envoyé à toutes les communes du territoire leur permettant d'inscrire chacune 1 à 3 jeunes habitants de leur commune.

Qu'est-ce que l'Escapade Nature ?

- une colonie de vacances itinérante à la découverte du territoire du Parc, réservée à 20 jeunes de 13 à 17 ans, dont 16 jeunes issus des communes du Parc et 4 jeunes inscrits par le secours populaire de Seine-Maritime.

- un projet encadré par l'association rouennaise Des Camps sur la Comète, (1 encadrant pour 4 jeunes) avec une volonté de rendre les jeunes acteurs de leur séjour. Ces derniers dorment sous tentes, se déplacent à vélo et co-construisent leur séjour en gérant un budget pour faire leurs repas et choisir des activités de découverte tout au long de l'itinérance.

Les objectifs de l'Escapade Nature sont pluriels :

- Découvrir son territoire et le faire découvrir
- Développer son autonomie en passant de bonnes vacances épanouissantes
- Rencontrer d'autres jeunes près de chez soi
- Comprendre le Parc, développer son sentiment d'appartenance à ce dernier

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Corlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint Amoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triqueville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Foulbec
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guenouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Quen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Touraineville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70
E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Hellon
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Heurteauville
Hénouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Croix-Mare
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Mauvéxier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint Wandrille Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Cable
Touffreville-la-Corbeline
Trouville
Valeville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yville
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville sur Seine
Berville sur Mer
Bourgtheroulde
Bosquelon
Boissevillette
Caumont
Condé-sur-Risle
Corneville-sur-Risle
Etreville
Fourges
Fourmetot
Heuville
Honguemare-Guenouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint Aubin sur Quillebeuf
Saint Maclou-de-Bacanville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Cette nouvelle édition sera programmée du 20 au 26 août 2023. Cet appel à candidature permettra aux communes qui le souhaitent de réserver 1 à 3 places pour des jeunes sous certaines conditions d'engagement.

Les engagements des partenaires se répartiront comme suit :

• <u>Les communes s'engagent si elles sont retenues à :</u>

- désigner une personne contact pour le suivi technique du projet,
- participer à une ou deux réunions préparatoires pour l'organisation de l'itinérance,
- accueillir potentiellement l'itinérance lors d'une ou deux nuitées sur la commune, en proposant un lieu pour planter les tentes et un accès à des douches et des toilettes,
- définir le nombre de jeunes participants sur leur commune (3 max) et procéder à leur recrutement avec l'aide d'un kit de communication fourni par le Parc,
- participer au financement du projet (forfait de 100 euros par jeune). Forfait maintenu en cas de non recrutement du ou des jeunes,
- réceptionner le dossier d'inscription complet des jeunes participants de leur commune et le transmettre aux Camps sur la Comète.

• <u>Le Parc naturel régional et les Camps Sur la Comète s'engagent à :</u>

- sélectionner les communes retenues si nécessaire pour atteindre une jauge exacte de 16 jeunes (cette sélection s'appuie sur deux critères : qualité du parcours réalisé, renouvellement des communes concernées),
- assurer un coût de revient aux familles de 250 euros par jeune inscrit (cout réel de l'itinérance pour 1 jeune = 616 euros, prix moyen d'une semaine de colonie de vacances actuellement en France : 550 euros),
- organiser une présentation de l'Escapade Nature à l'ensemble des personnes contacts des communes en présence de l'association Des Camps sur la Comète,
- fournir aux communes retenues un kit de communication pour informer les familles et gérer l'inscription des jeunes,
- valoriser l'Escapade Nature et l'ensemble des communes retenues sur tous les supports de communication (presse locale, nationale, réseaux sociaux...),
- donner une suite au séjour vécu par les jeunes (accès à d'autres évènements organisés par les Camps sur la Comète, possibilité d'intégrer un conseil des jeunes habitants du Parc...),
- participer à l'encadrement du séjour, en assurant notamment la présence d'une animatrice en éducation au territoire tout au long du séjour.

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70
E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

DÉLIBÉRATION COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Hément
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Croix-Mare
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Lourdeau
Mauny
Norville
Notre-Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Cable
Touffreville-la-Corbeline
Triqueville
Valmeville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yville
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Bonneville sur Seine
Bouquelon
Bourneville
Claumont
Corneville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Fourcc
Fourmetot
Harcourt
Hauquemare-Guiménouville
La Haye-Aubrée
La Haye de Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Maclou-de-Bacqueville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tourville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Budget prévisionnel de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Prestation des camps sur la comète pour la préparation et l'encadrement du séjour	9 580 €	Bénévolat valorisé Des Camps sur la comète	1 000 €
Intégration d'un animateur du Parc à l'équipe d'encadrement	2 750 €	Communes participantes	1 600 €
		Familles	4 000 €
		Secours populaire 76	1 916 €
		PNR	3 814 €
TOTAL	**12 330 €**		**12 330 €**

Règlement :

- Le recrutement se fera à partir du 1er mars jusqu'au 01 juin 2023
- Une convention tripartite type sera signée entre la commune, le Parc et les Camps sur la Comète

Ce budget prévisionnel peut évoluer en fonction du circuit qui sera réalisé (nombre de nuitées camping, activités proposées selon les lieux d'étapes), il ne pourra dépasser 13 000 euros TTC et le surcoût éventuel sera pris en charge par le Parc.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE :

- valide le projet d'appel à candidature destiné aux communes du Parc ;
- valide le budget prévisionnel de l'opération et son montant maximum de 13 000 euros TTC

Approuvée par le Comité syndical du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 15 décembre 2022

Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES C/	RECETTES C/

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70
E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

APPEL A CANDIDATURE

Participation de jeunes de ma commune à
L' Escapade Nature 2023
dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

En 2022, 5 communes du Parc naturel régional et l'association *Des Camps sur la Comète* ont mené un partenariat pour proposer aux jeunes de 13 à 17 ans du territoire, une offre de colonie de vacances itinérantes aux objectifs pluriels :

- Découvrir son territoire et le faire découvrir
- Développer son autonomie
- Rencontrer d'autres jeunes près de chez soi
- Comprendre le Parc, développer son sentiment d'appartenance à ce dernier

Fort de cette première expérience réussie, une nouvelle escapade nature est programmée du 20 au 26 aout 2023. Cet appel à candidature vous permet de réserver 1 à 3 places pour des jeunes de votre commune sous certaines conditions d'engagement.

Qu'est-ce que l'Escapade Nature ?

Une colonie de vacances itinérantes à la découverte du territoire du Parc, réservées à 20 jeunes de 13 à 17 ans, dont 16 issus des communes du Parc.

Un projet encadré par l'association rouennaise *Des Camps sur la Comète*, (1 encadrant pour 4 jeunes) avec une volonté de rendre les jeunes acteurs de leur séjour. Ces derniers dorment sous tentes, se déplacent à vélo et ils co-construisent leur séjour en gérant un budget pour faire leurs repas et choisir des activités de découverte tout au long de l'itinérance.

Pour un retour en images sur l'Escapade Nature 2022 voir pages suivantes et suivre le lien https://vimeo.com/741961398

Pour plus d'information sur l'association *Des Camps sur la comète* suivre le lien : https://surlacomete.org/

Les engagements des partenaires se répartissent comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

- **Les communes s'engagent si elles sont retenues à :**

- Désigner une personne contact pour le suivi technique du projet
- Participer à une ou deux réunions préparatoires pour l'organisation de l'itinérance
- Accueillir potentiellement l'itinérance lors d'une ou deux nuitées sur la commune, en proposant un lieu pour planter les tentes et un accès à des douches et des toilettes
- Définir le nombre de jeunes participants sur leur commune (3 max) et procéder à leur recrutement avec l'aide d'un kit de communication fourni par le Parc.
- Participer au financement du projet (forfait de 100 euros par jeune). Forfait maintenu en cas de non recrutement du ou des jeunes.
- Réceptionner le dossier d'inscription complet des jeunes participants de leur commune et le transmettre aux Camps sur la Comète.

- **Le Parc naturel régional et les Camps Sur la Comète s'engagent à :**

- Sélectionner les communes retenues si nécessaire pour atteindre une jauge exacte de 16 jeunes (cette sélection s'appuie sur deux critères : qualité du parcours réalisé, renouvellement des communes concernées). Pour information en plus des 16 jeunes habitants du Parc, 4 places sont réservées à des jeunes inscrits par le secours populaire de Seine-Maritime.
- Assurer un cout de revient aux familles de 250 euros par jeune inscrit (cout réel de l'itinérance pour 1 jeune = 616 euros, prix moyen d'une semaine de colonie de vacances actuellement en France : 550 euros)
- Organiser une présentation de l'Escapade Nature à l'ensemble des personnes contacts des communes en présence de l'association *Des Camps sur la Comète*.
- Fournir aux communes retenues un kit de communication pour informer les familles et gérer l'inscription des jeunes
- Valoriser l'Escapade Nature et l'ensemble des communes retenues sur tous les supports de communication (presse locale, nationale, réseaux sociaux...)
- Donner une suite au séjour vécu par les jeunes (accès à d'autres évènements organisés par les Camps sur la Comète, possibilité d'intégrer un conseil des jeunes habitants du Parc...)
- Participer à l'encadrement du séjour, en assurant notamment la présence d'une animatrice en éducation au territoire tout au long du séjour.

Règlement :

- Le recrutement se fera à partir du 10 mars jusqu'au 01 juin 2023
- Une convention tripartite type sera signée entre la commune, le Parc et les Camps sur la Comète

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Vous souhaitez candidater, merci de nous retourner le coupon ci joint signé du Maire de la commune

_ _

APPEL A CANDIDATURE	ESCAPADE NATURE 2023	du 20 au 26 aout 2023

Nombre de jeunes (13-17 ans) que ma commune souhaite inscrire à l'Escapade Nature (3 max) : ……

Cout induit directement versé à l'association des Camps sur la Comète (100 euros x le nombre de jeunes) : ……… euros

Contact de la personne relais pour cette action sur ma commune :

Nom : …………………………………… tél : ………………………………… Mail :…………………………………………………………

Je peux accueillir l'escapade sur ma commune pour une nuitée (fournir un terrain pour l'installation des tentes avec un point d'eau et des toilettes/douches accessibles à proximité) : □ oui □ non

Signature du Maire de la commune

A retourner à marine.vanot@pnr-seine-normande.com **avant le 15 février 2023**

Maison du Parc

BP13

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Pour tout renseignement, contacter Marine Vanot au Parc naturel régional. 02.35.37.23.16

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

Retour en photos sur l'Escapade 2022 – Traversée du Parc (Yvetot → Berville sur Mer)

Gérer ses vacances

Choisir ses menus, faire les courses et se préparer ses repas

Découvrir et faire découvrir son territoire

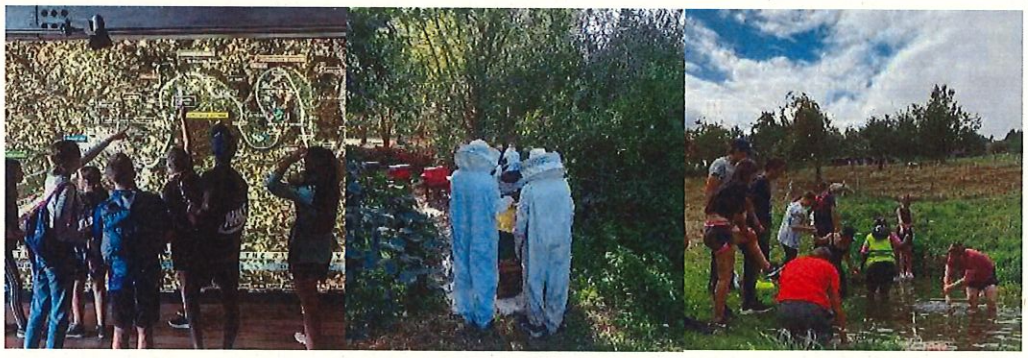

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE

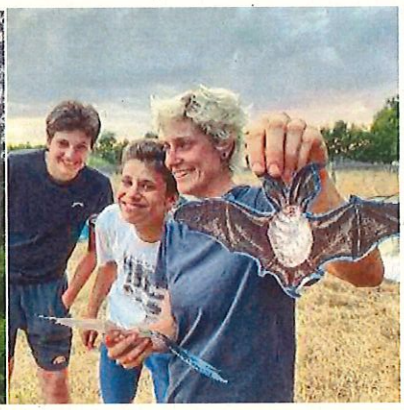

Et bien sûr : se détendre, s'amuser !

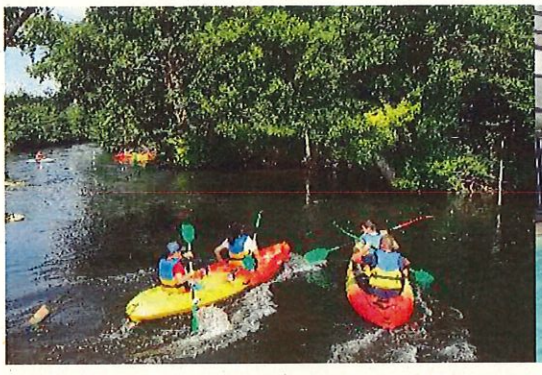

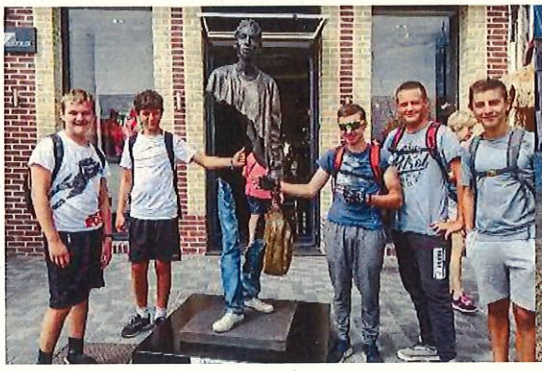

Envoyé en préfecture le 10/01/2023
Reçu en préfecture le 10/01/2023
Affiché le
ID : 076-257602847-20221215-202212131EC-DE